



COMMUNIQUÉ

Parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré : Annonce du feu vert environnemental

Montréal (Québec), le 8 juillet 2009 – Boralex inc. et Société en commandite Gaz Métro (le « Consortium ») sont heureuses d'apprendre par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, l'octroie du décret par le gouvernement pour leurs deux projets éoliens totalisant une puissance installée de 272 MW.

« L'annonce de l'obtention de ce décret, le premier à être octroyé à un projet retenu dans le cadre du dernier appel d'offres d'Hydro Québec, constitue une excellente nouvelle pour le Consortium et démontre clairement le mérite environnemental et l'acceptabilité sociale des parcs de la Seigneurie de Beupré. Nous sommes enthousiastes à l'idée de contribuer à l'expansion de l'industrie éolienne en sol québécois », ont souligné monsieur Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex et madame Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro.

Ayant franchi avec succès l'étape clé des approbations environnementales, le Consortium peut maintenant aller de l'avant avec les demandes de permis de construction et l'obtention de financement auprès des institutions financières.

Rappelons que les parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré seront mis en service en décembre 2013. Les terres privées du Séminaire de Québec, qui accueilleront les projets du Consortium, confèrent à ces derniers des avantages distinctifs. Outre les gisements éoliens exceptionnels, le site est éloigné de toute zone urbaine ou résidentielle. Les projets éoliens seront construits à 60 km au nord-est de Québec et à 15 km au nord de Saint-Tite-des-Caps rendant ainsi les impacts visuels et sonores des deux parcs éoliens quasi inexistantes pour les communautés avoisinantes.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site Internet des parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré : www.seigneuriedebeupre.com

À propos de Boralex

Boralex est une importante productrice privée d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de centrales d'énergie renouvelable. Employant plus de 300 personnes, la Société possède et exploite 22 sites totalisant une puissance installée de 365 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. Également, la Société a plus de 300 MW de projets énergétiques en développement. Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans trois secteurs de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique et thermique. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

De plus, Boralex détient 23 % des parts de Fonds de revenu Boralex énergie qui regroupe dix centrales d'une puissance installée de 190 MW, au Québec et aux États-Unis. La gestion de ces sites est effectuée par Boralex.

À propos de Gaz Métro

Comptant près de 3,6 milliards \$ d'actifs, Gaz Métro est la principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec. Au fil des 50 dernières années, Gaz Métro est devenue le fournisseur d'énergie de confiance de plus de 180 000 clients au Québec et de 134 500 clients au Vermont, un état où elle est distribuée à la fois gaz naturel et électricité. Par sa participation dans le projet de la Seigneurie, l'entreprise s'investit dans la production d'énergie renouvelable, se vouant comme toujours à la satisfaction de ses clients, de ses détenteurs de parts, de ses employés et des collectivités où elle est présente.

- 30-

Pour de plus amples renseignements :

Sophie Paquet
Conseillère en communication
Boralex inc.
514 985-1353
www.boralex.com

Audrey Giguère
Médias et relations publiques
Gaz Métro
514 598-3449
www.gazmetro.com